

Repères-Dorif

autour du français: langues, cultures et plurilinguisme

Oreste FLOQUET, Bernard LAKS

LIAISON ET ACCEPTABILITE : UNE ETUDE PILOTE

Oreste Floquet

Università di Roma La Sapienza

oreste.floquet@uniroma1.it

Bernard Laks

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

bernard.laks@u-paris10.fr

Résumé

Cette contribution présente une approche exploratoire au phénomène de la liaison en français contemporain se situant au carrefour des approches variationnistes et psycholinguistiques sans s'y réduire complètement, puisqu'elle est à la fois quantitative et qualitative. L'étude des différentes réponses à un test d'acceptabilité phonologique que nous avons construit à cet effet fait émerger que l'analyse sociolinguistique *externe*, objective et fréquentielle, construite sur de grands corpus d'usages n'est pas complètement superposable aux typologies qualitatives, perceptives, *internes* mises en œuvre par les locuteurs dans leurs jugements.

1. Heuristiques de la phonologie française contemporaine¹

La phonologie de la liaison en français contemporain reste un domaine actif et très productif. La publication continue d'articles et d'ouvrages atteste d'une fertilité mais aussi d'un renouveau. Ce renouveau est largement tributaire d'une réorientation théorique prenant en compte les données naturelles et d'un ressourcement empirique. La phonologie du français se caractérise de plus en plus par la production d'analyses fines et détaillées adossées à des corpus naturels de grande envergure². À la différence des approches formalistes dominantes jusqu'aux années 2000 qui faisaient le plus souvent fond sur une liste restreinte d'exemples décontextualisés et coupés de leur ancrage social, toujours repris, les approches contemporaines prennent en compte une empirie nouvelle qui permet une observation détaillée d'un grand nombre de données, indexées selon le style, le lieu et de nombreux paramètres sociaux et discursifs. Ces analyses interrogent moins une compétence grammaticale abstraite et idéalisée qui confine à l'artéfact que l'usage réel et attesté, objet premier d'une linguistique explicative et empiriquement adéquate.

Ce renouvellement de la phonologie du *datum* implique, le plus souvent, un rejet radical de l'introspection, au motif qu'il s'agirait d'une perception forcément biaisée de la réalité linguistique³. On confond alors dans un même rejet l'introspection du linguiste, ou du sujet parlant, qui s'interroge *ex post* et de façon désincarnée sur la grammaticalité de tel exemple hypothétique construit et le jugement d'acceptabilité relative qui, comme toute évaluation située des formes produites et de l'usage, fait partie intégrante de l'activité linguistique du locuteur en situation d'interlocution. Si le recours à l'intuition désincarnée en lieu et place de corpus attestant des usages concrets a souvent, et à juste titre, fait l'objet de critiques acérées, il n'en reste pas moins que tout locuteur dans le même moment où il produit et reçoit des formes linguistiques les juge et les évalue,

les siennes comme celles de ses interlocuteurs, selon des critères proprement linguistiques et sociolinguistiques. Autosurveillance et hétérosurveillance sont aussi des mécanismes qu'une linguistique des usages et de leur régulation sociale et interactionnelle doit et peut prendre comme objets. Le rejet des pratiques purement introspectives ne date pas d'aujourd'hui mais traverse en réalité toute la philosophie et la psychologie expérimentale des XIX^e et XX^e siècles. Pour autant, l'existence d'évaluations qualitatives des formes et des usages, au sein même des situations d'interlocution, ne peut être niée. Le programme empiriste actuel de la linguistique du *datum* peut et doit intégrer l'existence de jugements qualitatifs spontanés des formes et des usages. C'est ainsi qu'il prendra en compte non seulement la variation, mais aussi ses modes de régulation interactionnels et ses modes d'évolution diachronique. Comme le rappelle GOLDSMITH (2005 : 720), le distributionnalisme harrisien n'excluait en principe aucun *datum* mais plaidait au contraire pour leur cumul ; le jugement d'acceptabilité tempéré et complété par d'autres méthodes d'enquête était parfaitement recevable dès lors qu'il s'agissait bien de données externes assignables à l'interrogation des usages :

Harris's view, from his earliest work through his final statements in the early 1990s, was that the best foundational chances for linguistics were to be found in establishing a science of EXTERNAL LINGUISTIC FACTS (such as corpora, though they would typically be augmented by other external facts, like speaker judgments), rather than a science of internalized speaker knowledge.

Le phénomène phonologique qu'est la liaison en français contemporain, compte tenu de ses dimensions stylistiques et sociolinguistiques bien connues, se prête peut être mieux que tout autre à une telle investigation empirique des jugements qualitatifs des locuteurs sur leurs usages et ceux de leurs interlocuteurs. Cet article propose une première exploration quantitative dans cette direction.

2. La liaison aujourd'hui

Avant de présenter nos premiers résultats, il est important de préciser l'horizon théorique et formel sur lequel s'est construite notre recherche. Les études descriptives les plus récentes montrent que sous un label unique, – il s'agit toujours de l'alternance devant un mot à l'initiale vocalique entre un allomorphe court et un allomorphe long marqué par une consonne (/leʃa/~lezami/)⁴ – la liaison recouvre un ensemble composite de phénomènes différents selon leur régime d'application : catégorique, variable, impossible. On aboutit généralement à une phénoménologie tripartite qui impose de distinguer soigneusement les cas où la liaison est catégorique et donc obligatoire pour tous et toujours (*nous* [z] *avons*), de ceux où le sandhi, en revanche, est variable. Dans ce cas, il faut distinguer les liaisons très fréquentes (*il est* [t] *arrivé*) des liaisons rares ou désuètes (*laisser* [ʁ] *un message*). Enfin certains contextes interdisent la liaison (*le temp*[z] *était chaud*). Les analyses les plus récentes montrent que la liaison catégorique est assez stable⁵. La liaison variable apparaît quant à elle multifactorielle, influencée par des contraintes phonologiques, prosodiques, morphosyntaxiques et stylistiques⁶. Elle reste cantonnée à une partie très réduite du lexique qui organise la majorité des occurrences en suivant une loi de Zipf⁷.

Plus orientées vers la perception, les approches psycholinguistiques de la liaison se situent généralement dans un même cadre de mesure de la complexité des traitements cognitifs. Contrairement à l'enchaînement, la liaison entraîne-t-elle un coût de traitement accru pour reconnaître les mots. À l'inverse, la réalisation de la forme courte implique-t-elle un traitement plus simple ? Enfin, la resyllabation à l'initiale du mot suivant la consonne de liaison est-elle ou non facilitante, en perception ? Cette dernière question débouchant à rebours de l'analyse phonémique classique où ce segment ne se différencie pas des autres consonnes, sur une interrogation sur le statut final, initial ou flottant de la consonne liaisonnante⁸. Ainsi, BÜRKI et LAGANARO (2014) ont étudié le coût cognitif du sandhi. À l'aide de tests centrés pour l'essentiel sur la mesure du temps de réaction, elles ont évalué l'hypothèse épenthétique (la forme courte engendrerait la forme longue), l'hypothèse de troncation (la forme de base serait la longue à partir de laquelle une règle d'effacement produirait la forme courte), et l'hypothèse de supplétion (dans le lexique mental, les deux formes seraient stockées séparément sans rapport de dérivation de l'une à l'autre). C'est cette dernière hypothèse qui apparaît, au terme de l'analyse quantitative, comme la plus solide.

3. L'épreuve d'acceptabilité phonologique

Notre approche s'inscrit au carrefour des approches variationnistes et psycholinguistiques sans s'y réduire complètement, puisqu'elle est à la fois quantitative et qualitative⁹. Nous nous proposons en effet de prendre également en compte les jugements d'acceptabilité (qui sont des commentaires, plus ou moins catégoriques, portant sur la grammaticalité de la forme), des locuteurs eux-mêmes. La prise en compte de ces jugements d'auto et d'hétérosurveillance nous semble susceptible de livrer un éclairage nouveau sur les sandhis du français et la liaison.

Notre protocole expérimental s'inspire des tests de conscience métalinguistique proposés par PINTO et EL EUCH (2015). Leur THAM-3 se compose de trois épreuves (compréhension, acceptabilité et langage figuré) qui ne visent pas des catégories linguistiques précises. Considérons le test d'acceptabilité. La tâche consiste à repérer (conscience épiphonologique) et à commenter (conscience métalinguistique) un certain nombre de fautes introduites dans un texte dont voici un extrait¹⁰ :

J'avais loué, l'été dernière, une petite maison de campagne au bord du Seine, à plusieurs lieues de Paris, et j'y allais coucher tous les soirs. Je fis, au bout de quelque jour, la connaissance d'un mes voisins, un homme de trente à quarante ans, qui était très bien le type le plus curieux que j'eusse jamais vu. [...] Voilà avec immédiatement mon bonhomme qui se anime [...]

Les incongruités de ce texte sont de nature différente (orthographique, phonologique et morphosyntaxique), l'objectif des auteurs n'étant pas de se concentrer sur une catégorie précise de langue mais plutôt d'observer les processus de correction et de justification mis en œuvre par les sujets et de leur assigner un score en fonction de leur conformité relative aux réponses attendues. Nous avons adapté le THAM-3 à nos propres objectifs concernant la liaison. Nous avons construit un test d'acceptabilité phonologique à double consigne : repérer l'incongruité (niveau épiphonologique) et l'expliquer ou la commenter (niveau métalinguistique).

Nous avons donc demandé à nos informateurs de repérer et, si possible, de justifier d'éventuelles incongruités phonétiques présentes dans un extrait enregistré lu par un locuteur francophone natif de Paris qui avait été préalablement entraîné à produire naturellement ces divergences. L'extrait sonore pouvait être écouté jusqu'à trois fois. Le texte était celui du protocole PFC (<http://www.projet-pfc.net/>) « Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu ? » dans lequel nous avons introduit quatre types d'écarts phonétiques à la prononciation standard :

- a) liaisons catégoriques : « son usine » prononcé [sõyzi], « les opposants » prononcé [leoposã], « jeux olympiques » prononcé [ʒõlõpik], « nous avons » prononcé [nuavõ] ;
- b) liaisons variables (mais très fréquentes) : « très inquiet » prononcé [trẽkje]; « grand émoi » prononcé [grãdemwa] ;
- c) liaisons erratiques : « comment, en plus¹¹ » prononcé [komãtãplys] ;
- d) distracteurs : « décidé » prononcé [desidẽ], « le hasard » prononcé [lazar], « paru » prononcé [pari], « jeûne » prononcé [ʒœn].

Le texte lu était donc le suivant (les prononciations modifiées sont données en transcription phonétique) :

Le village de Beaulieu est en grand émoi [grãdemwa]. Le Premier Ministre a en effet décidé [desidẽ] de faire étape dans cette commune au cours de sa tournée de la région en fin d'année. Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de course à pied (Louis Garret), quatrième aux jeux olympiques [ʒõlõpik] de Berlin en mil neuf cent trente-six, et plus récemment, son usine [sõyzi] de pâtes italiennes. Qu'est-ce qui a donc valu à Beaulieu ce grand honneur ? Le hasard [lazar], tout bêtement, car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels qui tournaient toujours autour des mêmes villes, veut découvrir ce qu'il appelle « la campagne profonde ». Le maire de Beaulieu – Marc Blanc – est en revanche très inquiet [trẽkje]. La cote du Premier Ministre ne cesse de baisser depuis les élections. Comment [komat], en plus, éviter les manifestations qui ont eu tendance à se multiplier lors des visites officielles ? La côte escarpée du Mont Saint-Pierre qui mène au village connaît des barrages chaque fois que les opposants [leopozã] de tous les bords manifestent leur colère. D'un

autre côté, à chaque voyage du Premier Ministre, le gouvernement prend contact avec la préfecture la plus proche et s'assure que tout est fait pour le protéger. Or, un gros détachement de police, comme on en a vu à Jonquières, et des vérifications d'identité risquent de provoquer une explosion. Un jeune membre de l'opposition aurait déclaré : « Dans le coin, on est jaloux de notre liberté. S'il faut montrer patte blanche pour circuler, nous ne répondons pas de la réaction des gens du pays. Nous avons [nuavõ] le soutien du village entier. » De plus, quelques articles parus [pari] dans *La Dépêche du Centre*, *L'Express*, *Ouest Liberté* et *Le Nouvel Observateur* indiqueraient que des activistes des communes voisines préparent une journée chaude au Premier Ministre. Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne [zœn] prolongé dans l'église de Saint Martinville. Le sympathique maire de Beaulieu ne sait plus à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une impasse stupide. Il s'est, en désespoir de cause, décidé à écrire au Premier Ministre pour vérifier si son village était vraiment une étape nécessaire dans la tournée prévue. Beaulieu préfère être inconnue et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une bataille politique dont, par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs.

Le protocole a été administré à un groupe de six locuteurs francophones provenant de différentes régions ainsi constitué¹² :

	âge	région	niveau d'études	Sexe
BD	34	Alsace	doctorat	M
CO	21	Nord-Pas-de-Calais	master en Lettres	F
JM	22	Bretagne	master en Philosophie	M
MP	21	Lorraine	licence en LEA	F
MD	26	Alsace	master en droit	M
MF	21	Rhône-Alpes	licence en LEA	F

Cette épreuve n'ayant jamais été administrée auparavant, nous avons légèrement fait varier les passations afin de vérifier la neutralité des protocoles. La consigne était très simple : *vous allez écouter un extrait sonore contenant un certain nombre d'incongruïtés. On vous demande de les repérer et de les commenter.* Pour l'analyse du niveau épilinguistique, deux informateurs disposaient ainsi du texte intégral écrit, quand les autres n'avaient que l'écoute sans support écrit. Tout le monde a écouté l'extrait sonore quatre fois. Pour le niveau métalinguistique, certains commentaires des sujets sont restés oraux et ont été enregistrés, alors que d'autres sujets ont écrit leurs commentaires. Les résultats montrent une grande convergence des réponses. Un effet de tâche est donc à exclure, mais il reste évident que pour une meilleure comparabilité des résultats, il faudra, à l'avenir, ne choisir qu'un seul protocole de manière uniforme.

	écoutes + texte écrit	écoutes	commentaire écrit	commentaire oral
BD	x		x	
CO	x			x
JM		x	x	
MP		x	x	
MD		x		x
MF		x		x

4. Résultats

Pour faciliter la lisibilité et l'interprétation des résultats nous présentons les réponses catégorie par catégorie. Rappelons que le nombre réduit de sujets ne permet pas encore de présenter des résultats suffisamment solides. Notre propos ici est avant tout de montrer l'intérêt et la faisabilité d'une méthodologie d'enquête nouvelle dans le domaine de la liaison.

Nous ne présentons pas ici les commentaires des écarts, des erreurs ou des fautes qui concernent d'autres domaines que celui de la liaison (orthographe, syntaxe, ponctuation, style).

Concernant les liaisons qui sont généralement considérées comme étant catégoriques dans la littérature et non réalisées dans notre test, à savoir « son usine¹³ », « les opposants », « jeux olympiques », « nous avons », nos six informateurs signalent de manière uniforme des erreurs de

prononciation, à l'exception de MF qui accepte « jeux olympiques » sans donner toutefois un commentaire explicite. Cette construction est généralement considérée comme lexicalisée au même titre par exemple que « Champs-Élysées »¹⁴. En France, la non-liaison de « jeux olympiques » est très rare bien que possible dans le Midi¹⁵. Elle est plus courante au Canada où cette forme n'a pas le même statut constructionnel¹⁶.

Nous relevons un même jugement catégorique pour « comment, en plus » où cinq locuteurs sur six affirment que le [t] de liaison est erroné¹⁷. Les résultats sont les suivants (« ! » correspond à un item jugé erroné, « 0 » signifie qu'il n'y a pas eu de commentaire) :

	[sôyzine]	[leopozã]	[nuavô]	[ʒoolɛ̃pik]	[komãtãplys]
BD	!	!	!	!	!
CO	!	!	!	!	!
JM	!	!	!	!	!
MP	!	!	!	!	0
MD	!	!	!	!	!
MF	!	!	!	0	!

Si tous les informateurs s'accordent donc sur les trois liaisons obligatoires (« son usine », « les opposants » « nous avons »), des différences se manifestent sur un nombre restreint de cas de liaisons catégoriques ou non. Ce clivage n'est sensible ni au niveau scolaire ni au sexe des informateurs.

Cinq de nos six informateurs considèrent comme une erreur la non prononciation de la consonne de liaison dans « très inquiet ». Ce jugement n'est pas congruent avec l'usage moyen. En effet, les données quantitatives issues de PFC montrent qu'il s'agit d'une liaison variable, produite dans un peu moins de 95% des cas¹⁸. Pourtant, nos informateurs sont tout à fait capables de faire la différence entre obligatoire et optionnel. MD y fait clairement allusion sans pour autant fournir des exemples précis ; CO donne deux exemples avec deux prononciations possibles, « provoquer une explosion » et « plus à quel saint se vouer ». À l'avenir, cette méthodologie de recours aux jugements des locuteurs devra donc interroger les informateurs de manière plus explicite sur les conditions de variabilité de la liaison. Pour l'heure, nous notons que pour la moitié de nos informateurs les séquences « pâtes italiennes » et « visites officielles » sont constituées de liaisons obligatoires, et sont notées fautives dans notre enregistrement où elles ont été prononcées sans faire entendre la consonne de liaison. Dans la littérature, à l'inverse de nos informateurs, ces liaisons sont généralement considérées comme variables.

Il importe de s'attarder sur un aspect méthodologique. Il est tout à fait possible que BD, MP et MF qui, en perception, ne rejettent pas la prononciation [patitaljen] sans liaison, prononcent en revanche couramment le [z] dans leurs interactions habituelles. À l'inverse, cela vaut aussi pour CO, JM et MD pour qui [patitaljen] est fautif, mais qui pourraient se comporter différemment dans leurs productions. Une étude qui ne prendrait en compte que les liaisons attestées risquerait ainsi d'évaluer le comportement de nos informateurs comme obligatoire alors qu'il demeure tout à fait optionnel, du moins pour certains d'entre eux.

Les représentations linguistiques de nos informateurs semblent donc être, elles aussi, sujettes à variation et ne se recoupent pas complètement entre elles. Ce flottement dans les jugements atteint aussi « grand émoi » [grãdemwa], liaison variable avec consonne sourde. Si trois enquêtés n'ont pas commenté la prononciation avec [d], JM et MD affirment que la sonore est une faute et qu'il faut lier avec la sourde [t], alors que CO signale que la liaison n'a pas été prononcée, ne prenant pas en considération, par conséquent, le fait que [d] puisse être une consonne liaisonnante possible dans ce contexte.

	[trɛ̃kʃjɛ]	[patitaljɛn]	[vizitofisjɛl]	[grãdemwa]
BD	!	0	!	0
CO	!	!	!	!
JM	!	!	!	!
MP	0	0	0	0
MD	!	!	0	!
MF	!	0	0	0

5. Conclusions

Pour conclure sur ce premier essai d'analyse des jugements portés par les locuteurs sur la réalisation des liaisons, il nous semble important de souligner un fait assez massif. La typologie qui se dégage de l'analyse sociolinguistique *externe*, objective et fréquentielle construite sur de grands corpus d'usages n'est pas complètement superposable aux typologies qualitatives, perceptives, *internes* mises en œuvre par les locuteurs dans leurs jugements. Les cas de « pâtes italiennes » et de « visites officielles » sont éclairants. Certains interviewés affirment explicitement que la prononciation sans liaison y est fautive. Or, sociolinguistiquement il s'agit de liaisons variables dans l'usage, en production. Un apprenant du français pourrait inférer qu'on peut faire ou ne pas faire la liaison dans ces cas au motif qu'il s'agit d'un choix libre, optionnel, *pour tout locuteur*. Une telle conclusion serait erronée puisqu'une partie des français, nonobstant l'usage, considère ces liaisons comme obligatoires. On voit que loin de contester la validité de l'approche quantitative sur grand corpus, l'analyse qualitative *interne* des appréciations et des jugements subjectifs sur ces usages vient compléter l'analyse de la liaison en documentant de nouveaux paramètres qui contraignent sa réalisation et sa représentation. Il reste donc à valider notre approche sur un corpus de plus grande taille ainsi qu'à faire émerger de manière encore plus précise les représentations que les locuteurs se font de ce phénomène typique de la phonologie du français.

Références bibliographiques

- BAGOU, Odile, MICHEL, Violaine et LAGANARO, Marina, « On the production of sandhi phenomena in French: Psycholinguistic and acoustic data », *Interspeech 2009*, p. 456-459.
- BARRECA, Giulia, « Multidimensionnalité de la liaison variable et difficultés de classification. Le cas des adverbes monosyllabiques », in *Actes de Journées d'Études sur la Parole (JEP 2014)*, 23 - 27 juin 2014, 2014, Le Mans, France, p. 169-185.
- BÜRKI, Audrey, LAGANARO, Marina, « Représentation et encodage de la liaison : approches psycholinguistiques et neuropsycholinguistiques », in SOUM-FAVARO, Christiane, COQUILLON, Annelise, CHEVROT, Jean-Pierre, (éds), *La liaison : approches contemporaines*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 2014.
- BYBEE, Joan, « La liaison : effets de fréquence et constructions », *Langages*, 2005, 158, p. 24-37.
- DURAND, Jacques, LAKS, Bernard, LYCHE, Chantal, (éds.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 2009.
- DURAND, Jacques, LAKS, Bernard, CALDERONE Basilio, TCHOBANOV, Atanas, « Que savons-nous de la liaison aujourd'hui », *Langue française*, 2011, 11, p. 103-135.
- EYCHENNE, Julien, LAKS, Bernard, « Le programme Phonologie du français contemporain : bilan et perspectives », *Revue française de linguistique appliquée*, 2012, 27, p. 7-24.
- FERRUZZI, Ferruccio, *L'introspezione nella storia della psicologia*, Roma, Bulzoni, 1980.
- GOLDSMITH, John, « Review of The Legacy of Zellig Harris: Language and information in the 21st century, vol. I: Philosophy of Science, Syntax and Semantics, edited by B. Nevin », *Language*, 2005, 81 (3), p. 719-736.
- GOMBERT, Jean-Émile, *Le développement métalinguistique*, Paris, PUF, 1990.
- GOMBERT, Jean-Émile, « Activité métalinguistique et acquisition du langage », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, 1996, 8, p. 41-55 (<http://aile.revues.org/1224>).
- LAKS, Bernard, « Pour une phonologie de corpus », *Journal of French Language Studies*, 2008, p. 3-32.

Id. « Perché c'è variazione invece di niente? », *Laboratorio critico*, 2012, p. 1-36. (<http://laboratoriocritico.uniroma1.it/index.php/laboratoriocritico/index>).

LAZARUS, Sylvain, *Anthropologie du nom*, Paris, Seuil.

PAVEAU, Marie-Anne, « Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? Dialectologie perceptive et linguistique populaire », *Études de linguistique appliquée*, 2008, 105, p. 137-156.

PINTO, Maria Antonietta, EL EUCH, Sonia, *La conscience métalinguistique – théorie, développement et instruments de mesure*, Laval, PUL, 2015.

RANSON, Diana, « La liaison variable dans un corpus du français méridional : L'importance relative de la fonction grammaticale », in DURAND, Jacques, HABERT, Benoît et LAKS, Bernard, (éds), *Congrès mondial de linguistique française. Recueil des résumés et CD-ROM des actes*, Paris, Institut de Linguistique Française et EDP Sciences, 2008, p. 1657-1671.

ROMITELLI, Valerio, *Etnografia del pensiero*, Roma, Carocci, 2006.

SPINELLI, Elsa, MEUNIER, Fanny, « Le traitement cognitif de la liaison dans la reconnaissance de la parole enchaînée », *Langages*, 2005, 39, p. 79-88.

1

Cette étude est le fruit d'une collaboration étroite des deux auteurs tant sur le plan théorique que sur le plan pratique ; néanmoins Oreste Floquet a écrit les chapitres 3, 4 et 5, Bernard Laks les chapitres 1 et 2.

2

Voir par exemple, les numéros de *Langage*, 2005 (n. 158), *Langue française*, 2011(n.169), *Bulletin suisse de linguistique appliquée (Vals-Asla)*, 2015 (n. 102), ainsi que le dernier numéro du *Journal of French Language Studies*, 2017 (n. 27) qui sont partiellement ou totalement consacrés au phénomène de la liaison.

3

Sur la différence entre linguistique abstraite (de l'*exemplum*) et linguistique concrète (du *datum*) du point de vue théorique, voir LAKS (2008) et (2012). Sur l'histoire de l'introspection en psychologie, voir FERRUZZI (1980).

4

Nous n'allons pas rentrer dans la question de la représentation du processus de la liaison qui est bien entendu plus complexe ; il est notoire que jusqu'à présent quatre hypothèses sont en compétition : règle phonologique de troncation (p.e. /lez/ > /le/), règle phonologique d'épenthèse (/le/ > /lez/), allomorphie supplétive (/le/ ~ /lez/), procès morphologique marquant le pluriel à gauche du nom (/le/ + /zami/).

5

Comme le précisent DURAND *et alii* (2011: 116): « [...] dans tout corpus de grande taille, on trouve quelques exemples plus surprenants de liaison catégorique non réalisée. Ce type d'erreur, que l'on dira de performance, ne conduit pas à remettre en cause le réglage de la liaison catégorique ».

6

Voir, par exemple, RANSON (2008) ou BARRECA (2014).

7

Voir DURAND *et alii* (2011).

8

Voir, entre autres, SPINELLI et MEUNIER (2005) ou BAGOU, MICHEL et LAGANARO (2009).

9

Nous nous inspirons de certains courants de l'ethnographie actuelle (LAZARUS, 1996; ROMITELLI, 2005), pour approcher les représentations spontanées qu'ils se font d'un phénomène variable comme la liaison, que ces représentations soient congruentes ou non à leurs pratiques personnelles.

10

Comme le rappelle GOMBERT (1990 et 1996), le terme de métalinguistique varie avec l'approche linguistique ou psycholinguistique. Pour ce qui nous concerne, la conscience métalinguistique est vue comme une activité de réflexion et de contrôle sur le langage s'appuyant sur la conscience épiphonologique (laquelle permet uniquement de distinguer ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas sans explicitation des motivations sous-jacentes).

11

La virgule après *comment* est dans le texte.

12

La passation à été faite par Roberta Tarquini en 2017.

13

On aurait pu croire que la chute du [n] dans [sõyzin] pourrait ne pas influencer la perception globale parce que la voyelle nasalisée [õ] qui précède peut à elle seule donner l'illusion perceptive d'une consonne nasale (Chiara Celata, c.p.). Or il n'en est rien, les quatre locuteurs indiquent qu'il s'agit d'une prononciation fautive.

14

BYBEE (2005 : 27), par exemple, la considère ainsi.

15

DURAND *et alii* (2009 : 254).

16

Voir EYCHENNE et LAKS (2012 : 16).

17

Il faut juste rappeler que BD et CO disposaient aussi d'une version écrite où après *comment* il y avait une virgule alors que les autres n'ont eu accès qu'à la version sonore. Comme on l'a dit, la présence/absence du texte écrit, à l'état actuel de notre recherche, ne semble pas jouer un rôle majeur dans ce type d'expérience, bien qu'il faille vérifier cette observation de manière plus détaillée.

18

Voir BARRECA (2014 : 5).